

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 28 Mars 2018** à 19h00 Salle Henri Martel, 163 Rue Salvador Allendé 59151 Arleux que se sont réunis les délégués désignés par les communes et la communauté d'agglomération du Douaisis adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils municipaux et le conseil communautaire.

Nombre de communes adhérentes : 11

Nombre de communes de la communauté d'agglomération du Douaisis : 35

Nombre de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 37

Absents : 3

Procuration : 5

Secrétaire de Séance : Jacques LECLERCQ

Etaient présents (délégués titulaires) : 34

Christian VITU (Aniche) - Youssef MANHAB (Auberchicourt) - Pascal JONIAUX (Bruille lez Marchiennes) - Didier FERREZ (Emerchicourt) - Alain BRUNEEL (Lewarde) - Bruno DAUTREMEPUICH (Masny) - Pascal PRUVOST (Monchecourt) - Michel HAREMZA (Montigny en Ostrevent) - Joel PIERRACHE (Pecquencourt) - Rémy VANANDREWELT (Pecquencourt) - Damien FRENOY (CAD/Cantin) - Marylise FENAIN (CAD/Cuincy) - Didier TASSEL (CAD/Fressain) - Francis FUSTIN (CAD/Goelzin) - Jean Claude DHALLUIN (CAD/Courchelettes) - Michel LEBLOND (CAD/Férin) - Jacques LECLERCQ (CAD/Roost Warendin) - Christian POIRET (CAD Lauwin Planque) - Christian HATU (CAD/Lambres lez Douai) - Joël THOREZ (CAD/Arleux) - Robert STRZELECKI (CAD/Flers en Escrebieux) - Christophe DUMONT (CAD/Sin le Noble) - Henri COQUELLE (CAD/Faumont) - Henri DERASSE (CAD/Aubigny au Bac) - Claudine PARNETZI (CAD/Waziers) - Marilyne LUCAS (CAD/Guesnain) - Jacques ELIAS (CAD/Anhiers) - Dominique RICHARD (CAD/Waziers) - Romuald SAENEN (CAD/Guesnain) - Véronique LEGRAND (CAD/Sin le Noble) - Nadia BONY (CAD/Douai) - Arnaud PIESSET (CAD/Lallaing) - Jean Michel SZATNY (CAD/Dechy) - Frédéric CHEREAU (CAD/Douai).

Etaient présents (délégués suppléants) : 3

Anna LEARDI suppléante de Colette CAPA (CAD/Roost Warendin) - Henri JARUGA suppléant de Didier CARREZ (CAD/Sin le Noble) - Jean MORTREUX suppléant de Denis LAMY (CAD/Goelzin).

Etaient présents par procuration : 5

Marc HEMEZ (Aniche) donne pouvoir à Christian VITU (Aniche) - Georges CINO (Ecaillon) donne pouvoir à Jean Michel SZATNY (CAD/Dechy) - Alain SEGOND (CAD/Râches) donne pouvoir à Damien FRENOY (CAD/Cantin) - Thierry FAIDHERBE (CAD/Flers en Escrebieux) donne pouvoir à Robert - STRZELECKI (CAD/Flers en Escrebieux) - Jean Luc DEVRESSE (CAD/Douai) donne pouvoir à Nadia BONY (CAD/Douai).

Etaient absents et excusés : 3

Marie BONNAFIL (Aniche) - Bruno MUNDT (Loffre) - Alain KLEE (CAD/Lallaing).

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Monsieur HAREMA indique que le compte administratif 2017 du budget principal présente un excédent de fonctionnement de 15 149 877,57 € et un excédent d'investissement de 3 446 086,32 € se décomposant comme suit :

Section	Résultat de clôture 2016	Résultat d'exécution 2017	Résultat de clôture 2017
Fonctionnement	11 132 428,21 €	4 017 449,36 €	15 149 877,57 €
Investissement	8 663 988,18 €	- 5 217 901,86 €	3 446 086,32 €

Monsieur HAREMZA précise que le budget annexe présente également un excédent de fonctionnement 2017 de 785 132,51 € et 22 877 701,87 € en section d'investissement décomposé comme suit :

Section	Résultat de clôture 2016	Résultat d'exécution 2017	Résultat de clôture 2017
Fonctionnement	785 132,51 €	-	785 132,51 €
Investissement	21 304 253,89 €	1 573 447,98 €	22 877 701,87 €

Conformément à l'article L2311-5 du CGCT, le compte administratif 2017 des budgets principal et annexe ne faisant pas ressortir de besoin de financement en section d'investissement, il est proposé aux membres du comité syndical que le résultat de la section de fonctionnement des 2 budgets constaté au présent compte administratif soit repris à cette section.

Avis favorable du Bureau Syndical en date du 14 Mars 2018 et de la commission finances en date du 12 Mars 2018.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45
Nombre de votants : 42
Suffrage exprimé : 42
Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0

DECIDE que le résultat de la section de fonctionnement des 2 budgets constaté au compte administratif soit repris à cette section.

Fait et délibéré en séance



Le Président,

Christian HATU

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Syndicat Mixte des Transports du Douaisis
Numéro de l'acte	SMTD-2018-3-5-5
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	7.1 - Decisions budgetaires
Objet de l'acte	DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018 RELATIF A L'AFFECTATION DU RESULTAT 2017
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-255900441-20180412-SMTD-2018-3-5-5-DE
Date de transmission de l'acte	12/04/2018
Date de réception de l'accuse de réception	12/04/2018